

COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITE SYNDICAL DU 28 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit février, à dix-neuf heures quinze, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est assemblé dans les locaux du SIDOMPE – Z.A. du Pont Cailloux - Route des Nourrices à Thiverval-Grignon, sous la présidence de Monsieur Guy PELISSIER.

Date de convocation : 22 février 2017	Membre présents : 63
	Nombre de pouvoir : 3
Nombre de délégués en exercice : 112	Nombre total de vote : 66

Etaient présents :

CA Versailles Grand Parc : Bailly : Roland Villeval / Buc : Georges Dutruc-Rosset / Fontenay-Le-Fleury : Alain Sanson / Jouy-en-Josas : Denise Thibault / Les Loges-en-Josas : Jean-Loup Rottembourg / Noisy-le-Roi : Marc Tourelle / Rocquencourt : Jean-Philippe Barret / Saint-Cyr-l'Ecole : Sonia Brau / Viroflay : Roland De Heaulme. **SIEED :** Bazoches-Sur-Guyonne : Pierre Beheray / Behoust : Guy Pelissier / Boissy-Sans-Avoir : Sylvie Jean / Bourdonné : Patrick Porchez / Boutigny-Prouais : Evelyne Heulin / Condé-sur-Vesgre : Michel Barbier / Dammartin-en-Serve : Philippe Andrin / Dannemarie : Jocelyne Fromentin / Flexanville : François Ligney / Flins-Neuve-Eglise : Claude Ferrachat / Galluis : Eric Gaudin / Garancières : Michel Secondat / Goussainville : Guillaume Graffin / Grandchamp : Jean-Paul Baudot / La Hauteville : Philippe Lelaidier / Havelu : Michel Negarville / Houdan : Claude Richard / Marcq : Alain Vauchelles / Méré : Alain Colombi / Millemont : Patrice Cullin / Montainville : Sébastien Lefrançois / Neauphle-Le-Vieux : Myriam Guglielmi / Orgerus : Dominique Artel / Orvilliers : Gérard Courtelle / Osmoy : Michel Leclerc / Prunay-Le-Temple : Dominique Hamel / La Queue-lez-Yvelines : Jean-Michel Allirand / Richebourg : Dominique Spillemaecker / Saint-Lubin-de-la-Haye : Alexis Gerber / Septeuil : Yannick Tenesi / Tacoignières : Alain Pierre / Le Tartre-Gaudran : Frédéric Besançon / Tilly : Claude Sayagh / Le Tremblay-Sur-Mauldre : Joseph Le Foll / Vicq : Héraldo Villegas / Villette : Roland Trousseau / Villiers-le-Mahieu : Patrice Couëdon ; **CC Cœur d'Yvelines :** Neauphle-Le-Château : Catherine Sous / Saint-Germain-de-la-Grange : Jacques Delepouille / Saulx-Marchais : Muriel Dupeux / Thiverval-Grignon : Rémi Lucet / Villiers-Saint-Frédéric : Laurence Bacle ; **CC de la Haute Vallée de Chevreuse :** Le Mesnil-Saint-Denis : Bernard Claisse ; **CC Gally-Mauldre :** Chavenay : Michaela Ackermann / Feucherolles : Michel Delamaire / Saint-Nom-La-Bretèche : Pierre Vezy. **Saint Quentin en Yvelines CA :** Les Clayes-Sous-Bois : Françoise Beaulieu / Elancourt : Gilbert Reynaud / Montigny-le-Bretonneux : Bruno Boussard / Plaisir : Henri-Pierre Lersteau / La Verrière : Christian Bourgouin / Voisins-le-Bretonneux : Catherine Hatat. **CA Saint Germain Boucles de Seine :** L'Etang-la-Ville : Gilbert Arnaud / Marly-le-Roi : Carlos Montes.

Etaient absents et représentés :

SIEED : Boinvilliers : Giselle AUBEL représentée par Guy Pelissier (SIEED : Behoust), Mareil-Le-Guyon : Dominique Jouin représentée par Pierre Beheray (SIEED : Bazoches-Sur-Guyonne), Saint-Rémy-l'Honoré : Toine Bourrat représentée par Rémi Lucet (C.C. Cœur d'Yvelines : Thiverval-Grignon)

Etaient absents :

CA Versailles Grand Parc : Bièvres : Georges Douarre / Bois d'Arcy : Jérémy Demassiet / Châteaufort : Emilien Nivet / Rennemoulin : Bernard Feys / Toussus-Le-Noble : Stéphane Usai ; **SIEED :** Adainville : Pascal Saulet / Andelu : Gilles Minella / Auteuil-Le-Roi : Marie-Christine Chavillon / Autouillet : Nathalie Garnier / Bazainville : Damien Guignard / Bazemont : Jean-Bernard Hetzel / Boisssets : Audrey Mechali / Civry-la-Forêt : Jean-Luc Rivals / Courgent : Sylvie Heloin / Cresprières : Thomas Revise / Davron : Maurice Perrault / Gambais : Régis Bizeau / Gambaiseuil : Roland Boscher / Goupillières : Régine François / Gressey : Guillaume Fautrat / Grosrouvre : Jean-Pierre Pibouleau / Herbeville : Laurent Thiriau / Longnes : Lionel Beaumer / Maule : Hervé Camard / Maulette : Eric Tondeu / Milon-La-Chapelle : Isabelle Thierry / Mittainville : Jean Dehais / Mondreville : Jacques Bazire / Montchauvet : Yves Lecoy / Montfort-l'Amaury : Pauline Lefevre / Mulcent : William Kermmeling / Rosay : Bruno Marmin / Saint-Forget : Jean-Luc Jannin / Saint-Lambert-des-Bois : Pierre Humeau / Saint-Martin-des-Champs : Jean-Claude Lavray-Jonot / Thoiry : Irène Bouvier. **CC Cœur d'Yvelines :** Beynes : Alain Bricault / Jouars-Pontchartrain : Isabelle Lagravière. **CC Gally-Mauldre :** Mareil-Sur-Mauldre : Joffrey Beuvelet. **Saint Quentin en Yvelines CA :** Coignières : Jean-Pierre Sevestre / Guyancourt : Bernard Tabarie / Magny-Les-Hameaux : Raymond Besco / Maurepas : Véronique Millot / Trappes : Jean-Claude Richard / Villepreux : Thierry Essling. **CA Saint Germain Boucles de Seine :** Mareil-Marly : Cécile Jardon.

Assistaient également à la réunion :

SIDOMPE : Nelly PAIGNON, Directrice
Valérie BLANCONNIER, Secrétaire
Juliette MECQUENEM, Secrétaire
ILINGENIERIE : Isabelle LEGROS, Assistante à Maitrise d'Ouvrage
CNIM : Jean-Paul DOUCHY

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h15 constatant que le quorum est atteint et donne lecture de l'ordre du jour adressé le 22 février 2017 à tous les délégués, et aux Présidents du SIEED, de la CA Versailles Grand Parc, de la CC Cœur d'Yvelines, CC de la Haute Vallée de Chevreuse, CC de Gally Mauldre, Saint Quentin en Yvelines CA, CA Saint Germain Boucles de Seine, à savoir :

ORDRE DU JOUR :

- 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2016
- 2 - INFORMATIONS GENERALES DU PRESIDENT
 - 2.1 - DECISIONS DU PRESIDENT
 - 2.2 - NOUVELLE COMPOSITION DU SIDOMPE
- 3 - TRANSPORT, PRE-TRAITEMENT ET/OU VALORISATION DES MACHEFERS
ATTRIBUTION DU MARCHE
- 4 - PROGRAMME D'OPTIMISATION DU CENTRE DE VALORISATION
ANNULATION DE L'AP/CP (AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT)
- 5 - DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 :
 - A - BILAN DE L'ANNEE 2016
 - B - PROJETS D'INVESTISSEMENT
 - C - ETAT DE LA DETTE
 - D - EVOLUTION DES EFFECTIFS
- 6 - QUESTIONS DIVERSES....

Secrétaire de séance : Madame Laurence BACLE (déléguée de la CC Cœur d'Yvelines pour la commune de Villiers Saint Frédéric).

1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2016

Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 10 octobre 2016.

2 – INFORMATIONS GENERALES DU PRESIDENT

2.1 DECISIONS

N° 01/2016 DE SIGNER *le devis de mise à jour du plan existant, mesurages complémentaires et établissement d'un plan exploitable à l'échelle du 1/200^e* de la Société Foncier experts, pour un montant de 3 440 euros HT.

N° 02/2016 DE SIGNER *le devis concernant la fourniture et pose des trois pompes de relevage pour les cassettes de climatisations* de l'entreprise PHIBOR PRESENCE, pour un montant de 1 485,50 euros HT.

N° 03/2016 DE SIGNER *le devis de fourniture et pose du contrôleur de débit pour la chaudière DAIKIN* de l'entreprise PHIBOR PRESENCE, pour un montant de 1 115,06 euros HT.

N° 04/2016 DE SIGNER *le devis de mission de coordination S.P.S* de la société B.E.C.S, pour un montant de 24 520,00 euros HT.

N° 05/2016 DE SIGNER *le devis d'achat d'objets en plastique recyclé* de la société TLS, pour un montant de 5 430,00 euros HT.

N° 06/2016 DE SIGNER *le devis d'achat de sacs à dos en plastique recyclé* de la société Agence Tapis Rouge, pour un montant de 7 590,00 euros HT.

N° 07/2016 DE SIGNER *le devis d'achat d'objets en papier recyclé*, de la société GOVA DISTRIBUTION, pour un montant de 520,00 euros HT.

N° 08/2016 DE SIGNER *le devis de mise en place de l'AP/CP et de formation à distance* proposé par la société GFI Progiciels, pour un montant de 490,00 euros HT.

N° 09/2016 DE SIGNER *un contrat de maintenance pour le logiciel de facturation* avec la société GFI PROGICIELS, pour un montant annuel de 283,00 euros HT, hors révision.

N° 10/2016 DE SIGNER *le devis de mise en place d'un système de climatisation au 1^{er} étage du bâtiment administratif* de l'entreprise PHIBOR PRESENCE, pour un montant de 29 352,33 euros HT.

N° 11/2016 DE SIGNER *le devis de diagnostic amiante avant les travaux d'optimisation du Centre de Valorisation* de la Société SOCOTEC – Agence construction Val d'Oise, pour un montant de 4 900 euros HT.

N° 12/2016 DE SIGNER *le devis de nettoyage et le broyage du terrain appartenant au Sidompe situé au lieudit « Le ru Maldroit » - 78850 Thiverval-Grignon*, de l'entreprise EN.CO.RA.GE, pour un montant de 2 500 euros HT.

N° 13/2016 DE SIGNER *le devis de modification du site internet du Sidompe* de la société SPIN INTERACTIVE, pour un montant de 7 850 euros HT.

N° 14/2016 DE DESIGNER Maître Louis BORE, Avocat, *pour étudier le dossier de consultation du marché public CREM du CVD*, pour un montant de 6 750 euros HT.

N° 15/2016 DE SIGNER *le contrat de nettoyage des locaux du SIDOMPE*, pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} juillet 2016, avec la société BO&NET, pour un montant de 13 382,00 euros HT.

N° 16/2016 DE SIGNER *le devis d'achat d'objets en papier recyclé* de la société GOVA DISTRIBUTION, pour un montant de 1 150,00 euros HT.

N° 17/2016 DE SIGNER *le devis d'achat de sacs à dos en plastique recyclé* de la société Agence Tapis Rouge, pour un montant de 8 650,00 euros HT.

N° 18/2016 DE SIGNER *le devis de fourniture et pose de 18 éléments de barrière main courante* de l'entreprise DERICHEBOURG multiservices, pour un montant de 4 100 euros HT.

N° 19/2016 DE SIGNER *le devis de pose d'un dallage en béton lavé de 27.60 x 0.50 ml* par l'entreprise 78 RENOV MACONNERIE, pour un montant de 1 401,75 euros HT.

N° 20/2016 DE SIGNER *le devis de remplacement de l'ensemble de soufflage de la cassette de climatisation du bureau de la Direction* de OPTTEOR RUNGIS, pour un montant de 1 518,48 euros HT.

N° 21/2016 DE SIGNER *le devis de mise en place d'un radar au rez-de-chaussée* de l'entreprise S.A.R.L. 3TECH, pour un montant de 338,30 euros HT.

N° 22/2016 DE SIGNER *le devis de mise en place du module PhaseWeb Finances Pro Chorus* (avec Gestion Documentaire Intégrée) proposé par la société GFI Progiciels, pour un montant de 2 500,00 euros HT.

N° 23/2016 DE SIGNER *le devis d'inspection vidéo de la canalisation des toilettes handicapés* avec l'entreprise VINCI - OPTTEOR RUNGIS, pour un montant de 1 515,50 euros HT.

N° 24/2016 DE SIGNER *le devis de fourniture de l'ensemble des filtres et des courroies pour les centrales de traitement d'air* de l'entreprise VINCI – PHIBOR PRESENCE, pour un montant de 1 252,54 euros HT.

N° 25/2016 DE FAIRE REALISER *des analyses sur les échantillons prélevés dans le cadre du diagnostic amiante avant les travaux d'optimisation du Centre de Valorisation* par la Société SOCOTEC – Agence construction Val d'Oise, pour un montant de 1 495 euros HT (23 échantillons x 65,00 euros HT).

N° 26/2016 DE SIGNER *un avenant n°1 au marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage*, pour assurer le suivi et le contrôle, technique, administratif et financier de l'exploitation du centre de valorisation des déchets et du centre de tri du Sidompe ainsi qu'une assistance complémentaire à maîtrise d'ouvrage pour les deux premiers mois d'études du marché de Conception, Réalisation, Exploitation, Maintenance pour les travaux d'optimisation du CVD avec la société ILINGENIERIE , à compter du 1^{er}

novembre 2016, pour une durée de deux mois correspondant à un montant de 15 600 euros HT (hors révision).

N° 27/2016 DE SIGNER *le devis de mise en place d'une bouche d'extraction d'air dans les toilettes Handicapés et de changement du robinet automatique* de l'entreprise VINCI – PHIBOR PRESENCE, pour un montant de 1 177,12€ HT.

N° 28/2016 DE SIGNER *le devis d'un forfait annuel permettant de dématérialiser les procédures de marchés publics* sur une période de un an, du 01/12/2016 au 30/11/2017 proposé par la société Achatpublic.com, pour un montant de 801 euros HT.

N° 29/2016 DE SIGNER *le devis concernant le passage d'un appareil à ultrason pour trouver l'endroit de la cassure dans la dalle béton* de l'entreprise VINCI – OPTTEOR RUNGIS, pour un montant de 2 062,50 euros HT.

N° 30/2016 DE SIGNER *l'avenant de réengagement avec la société ORANGE Business Services* à la formule Business Internet Voix Série 2 400 SDSL 1 Méga pour une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2017.

N° 31/2016 DE SIGNER *le devis du diagnostic amiante avant travaux + diagnostic amiante « enrobés »* de la Société SOCOTEC – Agence construction Val d'Oise, pour un montant estimé à 4 625 euros HT.

N° 32/2016 DE SIGNER *le devis des estimations d'échantillons et de carottes dans les enrobés* de la Société SOCOTEC – Agence construction Val d'Oise, pour un montant estimé à 2 460 euros HT.

N° 33/2016 DE SIGNER *un marché de services pour le contrôle technique relatif aux travaux d'optimisation du Centre de Valorisation de Thiverval-Grignon* avec la Société BATIPLUS, pour un montant total de 34 802 euros HT hors révision.

N° 34/2016 DE SIGNER *un devis d'une pré-étude approfondie de production d'électricité précédant l'offre de raccordement définitive, suite aux travaux d'optimisation du Centre de Valorisation de Thiverval-Grignon* avec la Société ENEDIS, pour un montant total de 4 545,10 euros HT.

N° 35/2016 DE SIGNER *un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour le suivi des études et des travaux de l'opération d'Optimisation du Centre de Valorisation (48 mois) et pour le contrôle technique, administratif et financier de l'exploitation du Centre de Valorisation et du Centre de Tri (36 mois)* avec la société ILINGENIERIE, à compter du 1/01/2017, pour un montant total de 201 600 euros HT (hors révision).

N° 36/2016

DE CONTRACTER *auprès de la Caisse d'Epargne et de prévoyance IDF un prêt de 35 000 000 euros* dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

- Durée totale : 15 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 0,88 % applicable sur les phases de mobilisation et d'amortissement
- Phase de mobilisation : 1 an
- Phase d'amortissement : 14 ans
- Périodicité des échéances : semestrielles
- Amortissement : échéances constantes
- Frais de dossier : 25 000 euros

DE SIGNER *le contrat de prêt n°9843124 joint à la présente décision.*

N° 37/2016

DE CONTRACTER *auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile de France* un prêt de 35 000 000 euros dont les principales caractéristiques sont les suivantes:

- Durée totale : 15 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 1.01 %
- Premier déblocage obligatoire de 10% (minimum) au plus tard le 30 janvier 2017
- Possibilité de déblocages fractionnés pendant les 2 premières années
- Durée d'amortissement : 15 ans (démarre dès le début du prêt sur les déblocages fractionnés)
- Périodicité des échéances : semestrielles
- Amortissement : échéances constantes
- Frais de dossier : 22 000 euros

DE SIGNER *le contrat de prêt joint à la présente décision.*

2.2 – NOUVELLE COMPOSITION DU SIDOMPE

Au 1^{er} janvier 2017, le Sidompe est constitué **de 116 communes, regroupées en 8 collectivités :**

CA Saint Quentin en Yvelines – 12 communes – 227 427 habitants

CA Versailles Grand Parc – 14 communes - 98 429 habitants

SIEED – 71 communes – 66 112 habitants

CA Saint-Germain-Boucles-de-Seine – 3 communes – 24 636 habitants

CC Cœur d'Yvelines – 7 communes – 22 593 habitants

CC Gally Mauldre – 4 communes – 11 368 habitants

CC de La Haute Vallée de Chevreuse – 1 commune – 6 684 habitants

CU Grand Paris Seine & Oise sous convention – 4 communes – 5 819 habitants

Le Sidompe valorise ainsi les déchets de 463 068 habitants (*estimation INSEE - Population municipale au 01/01/2017*).

2017 : 463 068 habitants – 116 communes

2016 : 458 268 habitants – 110 communes

2015 : 456 338 habitants – 111 communes

2014 : 456 406 habitants – 111 communes

3 - DELIBERATION N° 2017/02/01 - TRANSPORT, PRE-TRAITEMENT ET/OU VALORISATION DES MACHEFERS : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

LE COMITE SYNDICAL,

ENTENDU l'exposé du Président ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

1°) **CONFIRME** l'attribution du marché relatif au transport, pré-traitement et/ou valorisation des mâchefers produits par le Centre de Valorisation de Thiverval-Grignon, à l'entreprise VALOMAT – 28 boulevard de Pesaro - TSA 67779 – 92739 NANTERRE pour une durée de 3 ans et un montant total HT (hors révision) de l'ordre de 4 120 000 euros HT.

2°) **AUTORISE** le Président à signer au nom du Syndicat le marché à intervenir et toutes pièces s'y rapportant ;

3°) **DIT** que les crédits seront inscrits à l'article 611 du budget de l'exercice 2017 et suivants.

4 - DELIBERATION N° 2017/02/02 – FINANCEMENT PLURIANNUEL DU PROGRAMME D'OPTIMISATION DU CENTRE DE VALORISATION DES DECHETS DE THIVERVAL GRIGNON – OPERATION 914 ANNULATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

LE COMITE SYNDICAL,

ENTENDU l'exposé du Président ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

1°) **DIT** que les dépenses effectuées sur l'année 2016 pour un montant de 1 948 265,15 € HT ont été autofinancées par le Sidompe.

2°) **DECIDE** d'annuler l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) n° 1-2016 à compter du 1^{er} janvier 2017.

3°) **DIT** que seront inscrits au budget primitif 2017 :

- les crédits de paiement non mandatés de l'année 2016 en Restes à Réaliser soient : 7 176 734 € HT

- Les crédits correspondants aux années 2017, 2018 et 2019 soient : 70 875 000 € HT.

4°) **AUTORISE** le Président à signer tous actes administratifs ou financiers se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

5 - DELIBERATION N° 2017/02/03 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L 2312-1, et L 5211-36) modifiées par l'article 107 loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), un débat sur les orientations du budget (DOB) doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du Budget Primitif. La tenue de ce débat s'accompagne, désormais, de la production d'un rapport sur les orientations budgétaires (ROB). Ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le Budget Primitif, et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Dans le cadre du Débat d'Orientations Budgétaires 2017, Monsieur le Président a présenté les points essentiels.

LE COMITE SYNDICAL,

ENTENDU l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

APPROUVE le Rapport sur les Orientations Budgétaires 2017, annexé à la présente délibération.

CONFIRME que le Débat d'Orientations Budgétaires 2017 s'est tenu, conformément à la réglementation en vigueur, au cours de la présente séance.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.